

À la mémoire de Jim Popowich

Subventions en santé et sécurité

pour les professionnels du secteur minier

Professionnels du secteur minier : contribuez à l'avenir de votre industrie !

Une occasion de faire reconnaître votre engagement et votre travail !

L'héritage remarquable de Jim dans l'industrie minière se perpétue grâce à la Fondation de l'ICM et à la généreuse contribution de Laverne Popowich. Cette subvention a été créée en son honneur. Le fonds de dotation établi à sa mémoire soutiendra cette initiative unique à perpétuité.

Grâce au fonds de dotation minier commémoratif Jim Popowich, deux subventions de 750 \$ chacune seront accordées chaque année à des professionnels employés dans l'industrie minière canadienne. Elles faciliteront leur participation à de courtes formations spécialisées menant à une certification en santé et sécurité, en complément de leurs études dans le domaine minier.

Nous sommes fiers de perpétuer la vision de Jim en investissant dans l'avenir des professionnels du secteur minier et en favorisant l'excellence des pratiques en santé et sécurité. La santé et la sécurité constituent une valeur fondamentale des sociétés minières canadiennes présentes partout dans le monde.

www.cimfoundation.ca/mineral-cards

Admissibilité

Cette subvention s'adresse aux professionnels de tous les niveaux du secteur minier. Les candidats doivent être des professionnels canadiens travaillant actuellement au Canada dans l'industrie minière.

Critères d'attribution

La subvention sera attribuée sur la base d'un texte expliquant comment les fonds serviront à acquérir des connaissances approfondies dans un domaine de la santé et de la sécurité au bénéfice de l'industrie minière.

L'expérience opérationnelle du candidat et son engagement démontré envers une carrière dans l'industrie minière seront pris en compte.

Dossier de candidature

Pour demander une subvention de 750 \$, les professionnels canadiens du secteur minier travaillant au Canada doivent soumettre, au plus tard le **30 octobre** :

- Le formulaire de demande
- Un texte décrivant leur parcours dans l'un des nombreux domaines de l'industrie minière (400 mots maximum)
- Leur curriculum vitae

Deux subventions de 750 \$ seront accordées chaque année.

Envoyez votre candidature à :



Neal Young, gestionnaire
Fondation de l'ICM
1040-3500, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3Z 3C1
Courriel : nyoung@cimfoundation.ca



À la mémoire de Jim Popowich

Subventions en santé et sécurité

pour les professionnels du secteur minier

Marche à suivre

Pour demander l'une des deux subventions de 750 \$, les professionnels canadiens du secteur minier travaillant au Canada doivent soumettre leur dossier au plus tard le **30 octobre**, avec les documents suivants :

- Le formulaire de demande
- Un texte décrivant leur parcours dans l'un des nombreux domaines de l'industrie minière (400 mots maximum)
- Leur curriculum vitae

Le comité des subventions de la Fondation de l'ICM tiendra compte de ces renseignements pour prendre sa décision.

Ces subventions ont été créées par Laverne Popowich et sont administrées par la Fondation de l'ICM.

Deux subventions de 750 \$ seront accordées chaque année.

Pour en savoir plus sur les nombreuses contributions de feu Jim Popowich à l'industrie minière : www.cimfoundation.ca/scholarships

Veuillez soumettre votre dossier complet au plus tard le **30 octobre** à :



Neal Young
Gestionnaire, Fondation de l'ICM
1040-3500, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3Z 3C1
Courriel : nyoung@cimfoundation.ca

Renseignements sur le candidat

Nom de famille :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Province / territoire :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

Entreprise :

Service :

Années de service dans l'industrie minière :

